

2

00120001

Végétation de l'Anse du Cul de
Loup à St VAAST la HOUGUE.
Protection souhaitable

=====

Expertise et Rapport de Monsieur le Professeur
Paul BINET, Directeur du Centre de Recherche
de Biologie-Ecologie de l'Université de CAEN

=====

489
ENVV

2

00120001

source saisie le 16/11/82
de la
base de donnée COXET

Végétation de l'Anse du Cul de
Loup à St VAAST la HOUGUE.
Protection souhaitable

=====

Expertise et Rapport de Monsieur le Professeur
Paul BINET, Directeur du Centre de Recherche
de Biologie-Ecologie de l'Université de CAEN

=====

15 OCT. 1982

Végétation de l'Anse du Cul de
Loup à St VAAST la HOUQUE.
Protection souhaitable
=====

COLLECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
DE CALVADOS
03 - Documentation
N° D'INVENTAIRE: 5063

Expertise et Rapport de Monsieur le Professeur
Paul BINET, Directeur du Centre de Recherche
de Biologie-Ecologie de l'Université de CAEN

=====

Végétation phanérogamique de l'Anse du Cul de Loup

(Voir cartographie schématique)

Deux parties peuvent être distinguées, séparées par une digue EW (= Digue transversale) construite à environ 100 m au S de la limite S de l'agglomération de St Vaast la Hougue, cette digue portant une ceinture végétale composée essentiellement de *Suaeda fruticosa* accompagné de *Beta maritima*, *Atriplex hastata* et *Agropyrum littorale*.

1/ partie Nord, entre la limite Sud de l'agglomération de St Vaast la Hougue et la Digue transversale.

Une frange (zone III) de végétation est plaquée contre la route allant de St Vaast au fort de la Hougue et contre la limite du camping S de St Vaast. Il s'agit d'une population dense de *Suaeda fruticosa* et d'*Agropyrum littorale* accompagnée de *Beta maritima*, de *Foeniculum officinale* et de diverses rudérales. En avant de la partie Nord de cette frange il existe quelques touffes isolées de *Spartina townsendii*, *Suaeda fruticosa*, *Arthrocnemum perenne*, *Halmione portulacoïdes* notamment pour ces 2 dernières espèces entre les 2 arrivées des égouts de St Vaast.

La partie Nord de cette frange s'amincit en allant vers l'Ouest puis disparaît, elle est alors remplacée par un *Spartinetum townsendii* (= II₂). Il s'agit d'une population relativement dense de *Spartina townsendii* mêlée à quelques îlots de *Spartina stricta*, quelques touffes de cette espèce

étant isolées sur la vase nue à la limite Ouest de ce *Spartinetum*.

2/ partie Sud :

Elle est comprise d'une part entre la Digue transversale (au Nord) et les remblais supportant les tennis au Sud, d'autre part entre la route allant de St Vaast au fort de la Hougue (à l'E) et le large (à l'W).

Elle comprend essentiellement 3 associations végétales : *Halimionetum*, *Spartinetum* et *Salicornietum*.

2₁/ *Halimionetum* =(Zone I)

On le trouve à l'Est le long de la route de St Vaast au fort de la Hougue et au Sud, le long des remblais et de la levée de sable (= LV) prolongeant la limite Ouest du fort, parallèlement au remblai, route, remblai et levée de sable étant colonisés par *Suaeda fruticosa* et le long de la route par quelques *Tamarix*.

On peut distinguer :

- Zone I₁ = *Halimionetum* très typique, très riche en *Halimione portulacoïdes* en population fermée, parsemée de quelques pieds d'*Arthrocnemum perenne*, *Limonium vulgare*, *Puccinellia maritima*.

A la limite de cette zone (voir transect a-b), quelques restes d'une extension plus grande de cette zone I₁ demeurent sous forme de buttes témoins. Lorsqu'elles ont conservé leur altitude primitive, ces buttes sont bordées d'*Halimione* et chapottées de *Puccinellia maritima*, *Aster tripolium*, *Plantago maritima*, *Suaeda maritima*, *Spergularia marginata*. Lorsqu'elles sont surbaissées, il s'agit de légers bombements peuplés d'*Arthrocnemum perenne* et de *Spartina townsendii* faisant transition avec le *Spartinetum* (zone II).

- Zone I₂ = *Halimione portulacoïdes* est abondante mais très mêlée à *Aster tripolium*, *Salicornia ramosissima* et *Suaeda maritima*
- Zone I₃ = Dans cette zone sont associées à *Halimione portulacoïdes*, *Arthrocnemum perenne*, *Salicornia disarticulata*, *Salicornia brachystachya* et *Puccinellia maritima*.
- Zone I₄ = *Halimione portulacoïdes* y est moins abondante que dans les zones I₁, I₂ et I₃. *Arthrocnemum perenne* est abondante et mêlée aux espèces compagnes de la zone I₁.

2₂/ Spartinetum = (Zone II₁)

La partie centrale et Ouest de cette zone est constituée par une population fermée de *Spartina townsendii*. Vers l'Est, la population devient de plus en plus ouverte et on passe, par l'intermédiaire de parties de vases nues et de marigots, à l'*Halimionetum* et au *Salicornietum* (voir transect b-c).

Vers l'Ouest, quelques petits bas fonds bordent le *Spartinetum* et forment des mares à *Zostera noltii*.

2₃/ Salicornietum

Il est essentiellement formé de Salicornes annuelles : *Salicornia disarticulata* et *Salicornia ramosissima* accompagnées de *Suaeda maritima*, *Limonium vulgare*, *Puccinellia maritima* et *Aster tripolium*.

Cette association constitue un terme de passage entre la vase nue bordant vers le Sud la digue transversale et le *Spartinetum* en formation ouverte.

Éléments remarquables de cette végétation et conditions de leur maintien

Du point de vue floristique, quatre éléments remarquables doivent être signalés.

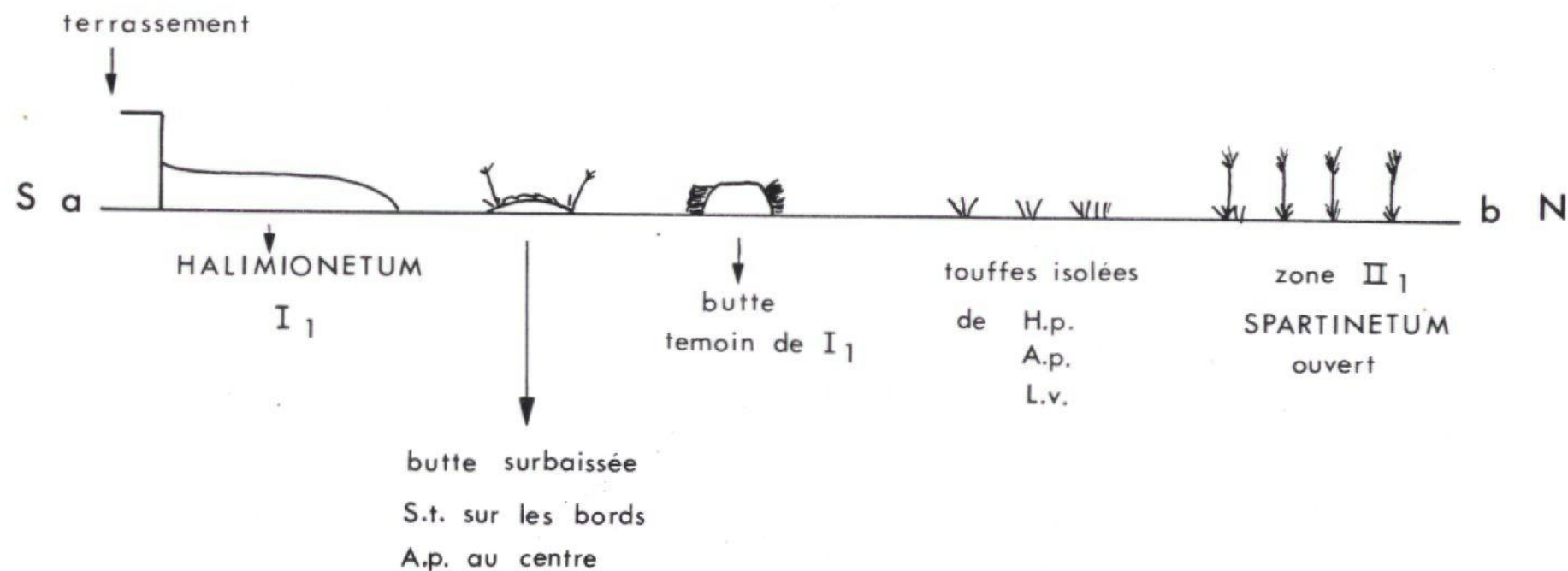
- 1/ *Spartina stricta* : déjà considérée comme rare en Normandie en 1893 par CORBIERE, cette espèce a fortement régressé (en particulier dans la Baie des Veys) depuis l'invasion des vases salées normandes par *Spartina townsendii*. La station de *Spartina stricta* de St Vaast la Hougue peut être considérée comme le seul témoin normand de l'extension passée de cette espèce.
- 2/ *Zostera noltii* : espèce très rare en Normandie. La baie de St Vaast la Hougue est la seule station Normande continentale de cette espèce qu'on retrouve par ailleurs aux îles Chauseys.
- 3/ L'ensemble des Salicornes annuelles dont *Salicornia ramosissima*, *S. brachystachya* et *S. disarticulata*, cette dernière étant peu représentée par ailleurs en Normandie. La systématique, l'écologie, la biologie florale, la génétique des Salicornes annuelles étant encore très mal connues, tout ensemble, toute station présentant un mélange d'espèces ou de variétés de ces Salicornes est à conserver et à protéger d'autant que ces annuelles sont en de nombreux endroits de Normandie supplantées par la graminée vivace, *Spartina townsendii* dont les exigences écologiques sont peu différentes de celles de la plupart des Salicornes annuelles.
- 4/ *Suaeda fruticosa*, qui bien qu'abondante à St Vaast, est une espèce rare pour la Normandie car elle est au niveau de St Vaast, à la limite septentrionale de son aire d'extension. Tous ces éléments sont extrêmement sensibles à la salinité, au rythme des immersions et à la nature du substrat. Toute modification de ces caractéristiques apportera des bouleversements dans la flore phanérogamique de l'Anse du Cul de Loup voire la disparition de certaines espèces.

Une preuve de ceci a déjà été apportée lors de la mise en place des remblais Sud et de la digue transversale. Les modifications apportées par ces travaux dans le régime des eaux salées et de la sédimentation, ont créé une désertification des vases au Nord et au Sud de la Digue transversale donc un retrait du *Spartinetum* ainsi qu'une érosion des bords de l'*Halimionetum* comme en témoigne l'existence de buttes témoins de cet *Halimionetum* (voir transect a-b).

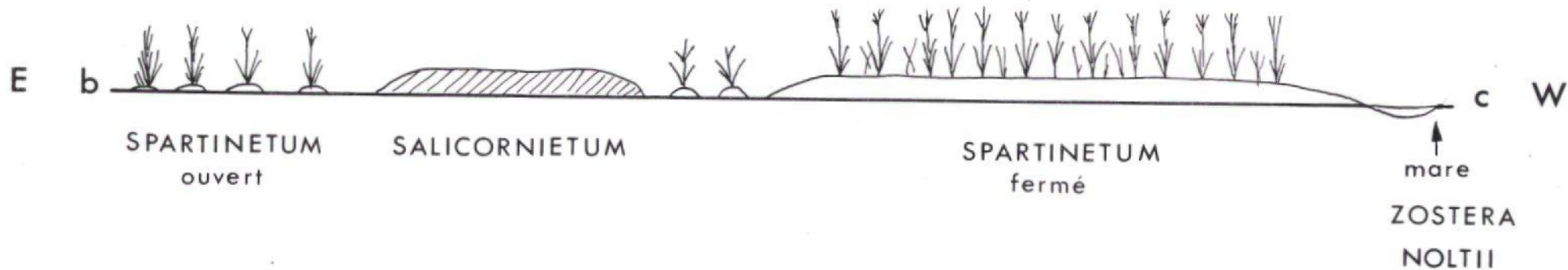
Si de nouveaux travaux viennent modifier les 3 caractéristiques notées ci-dessus (salinité, rythme des immersions, nature du substrat), tous les éléments de la flore phanérogame de l'Anse du Cul de Loup seront touchés et tout particulièrement les espèces en équilibre délicat : celles des bas niveaux comme *Spartina stricta*, *Zostera noltii* et les Salicornes annuelles, mais aussi celles des hauts niveaux comme *Suaeda fruticosa* qui exige un substrat grossier, surélevé au niveau duquel viennent mourir les marées les plus fortes.

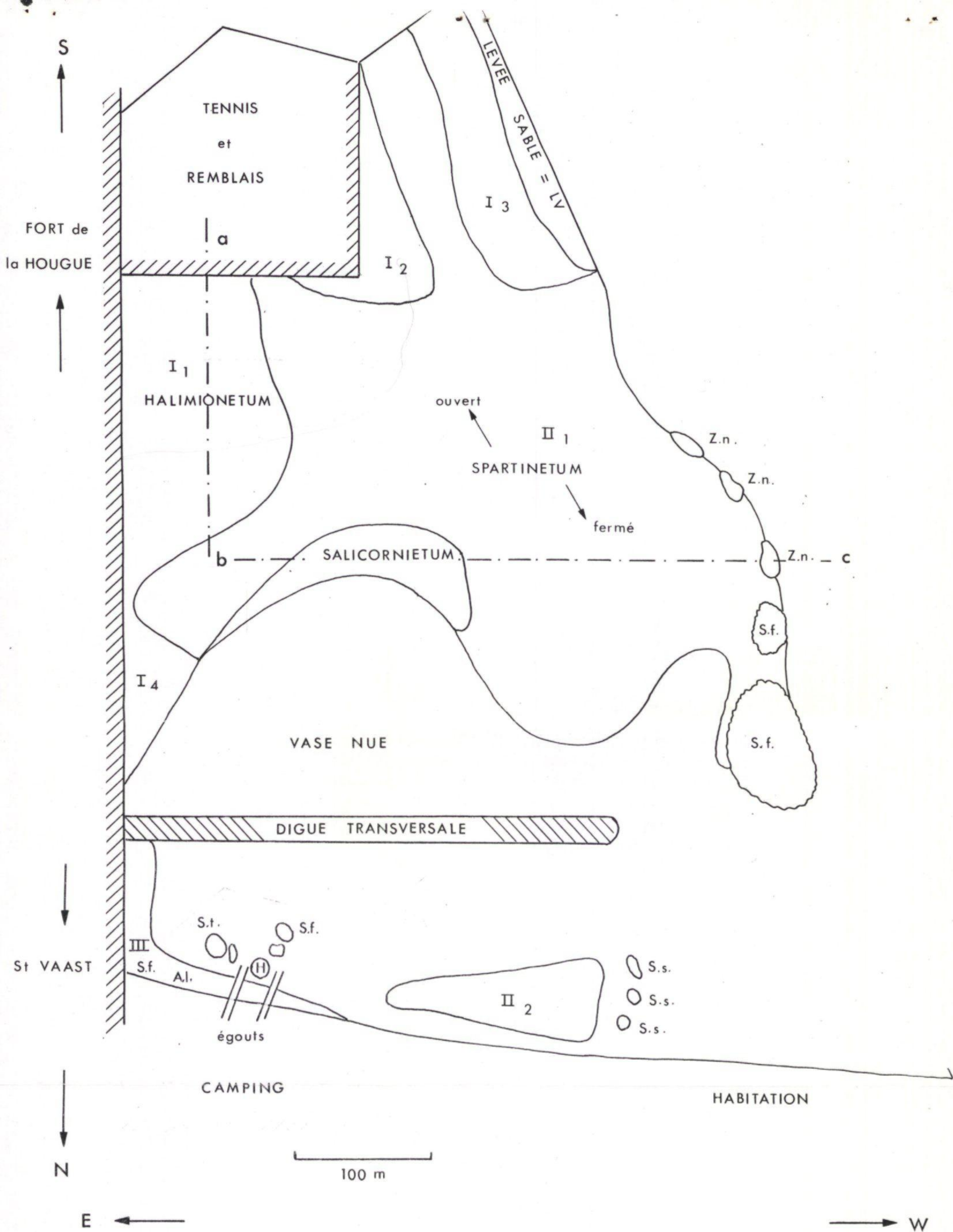
Transect a → b = passage de l'*Halimionetum* au *Spartinetum* ouvert.

(A.p. = *Artrocnemum perenne*, H.p. = *Halimione portulacoïdes*, L.v. = *Limonium vulgare*, S.t. = *Spartina townsendii*).



Transect b → c = passage du *Spartinetum* au *Salicornietum*.





CARTOGRAPHIE SCHEMATIQUE de la VEGETATION de l'Anse du Cul de Loup à St VAAST la HOUGUE
 (A.l. = *Agropyrum littorale*, H = *Halimione portulacoides*, S.f. = *Suaeda fruticosa*,
 S.s. = *Spartina stricta*, S.t. = *Spartina townsendii*, Z.n. = *Zostera noltii*).